

historique et par celles que nous avons collectées au cours des enquêtes dans les villages. Grâce aux données historiques, nous avons des informations sur le contexte de construction, l'utilisation et la destruction (ou abandon) des structures.

Trois campagnes de terrain ont été nécessaires pour la collecte des données archéologiques et historiques orales (Aymeric in Huysecom *et al.* 2017 : 165-169 ; Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 218-226 ; Aymeric in Mayor *et al.* 2019). En raison de divers facteurs tels que l'état de conservation, l'obtention de l'autorisation de fouille auprès des populations riveraines ou responsables des sites, tous les sites découverts n'ont pas été fouillés. Pour ce qui est de la chronologie, nous avons obtenu des dates radiocarbones pour les sites de Samba Yaye, Dalafi et Som Som ; pour les autres sites, nous nous sommes basé sur le croisement des données historiques écrites et orales.

6.1. Som Som

6.1.1. Localisation du site

Le site de Som Som (long. -12.39722; lat 14.62528), également orthographié Somsomp, est situé au sud-ouest du village de Sarre et à 12 km au sud-est du village de Samba Kontaye. Il se trouve dans une plaine, bordé au sud et à l'ouest par un méandre de la rivière saisonnière Balonkholé, appelé *mayo* Som Som par les populations locales. De l'autre côté de la rivière, s'élève une petite colline haute d'environ 80 m, tandis qu'à l'est se trouve une plaine incisée par de petits ravinelements et couverte par des buissons et des arbustes. La zone est actuellement inhabitée. On y dénombre de nombreux baobabs dans la plaine jouxtant le site, le reste de la végétation étant constitué d'arbustes et d'herbes saisonnières.

6.1.2. Données archéologiques

Le *tata* de Som Som mesure environ 88 m dans sa longueur ouest-est et 78 m pour la longueur nord-sud. La surface couverte par le site est d'environ 55 a ; son périmètre est d'environ 310 m. L'entrée principale est au nord-est, face à la plaine où un nombre important de vestiges suggèrent l'existence d'un village probablement contemporain du *tata*. À cette entrée, il subsiste des traces d'aménagement d'un vestibule (fig. 6.2). Au sud-ouest, on distingue très nettement un réduit à l'intérieur du *tata* ; ce réduit possède également son vestibule. L'empierrement formé par l'éboulis est massif et compact. Sous cet éboulis, nous avons retrouvé les assises de la fondation du mur au cours de la fouille.

Au sud du site, on a implanté un carroyage de 24 m² (6 m × 4 m), mais seul 15 m² (5 m × 3 m) ont été excavés entièrement. Les décapages ont suivi des niveaux arbitraires, évoluant par épaisseur de 20 cm jusqu'à une profondeur de 140 cm sous la surface du sol interne du *tata*. Entre la surface intérieure du *tata* et la surface extérieure, la dénivellation est très importante ; cela est dû

à la pente qui, partant de la base de la muraille s'abaisse vers la rivière Balonkholé qui coule à proximité.

Sous les décombres, un reste de mur, dont la hauteur de la fondation jusqu'à l'assise supérieure conservée est de 120 cm, a été mis au jour. L'assise supérieure dégagée permet d'identifier un mur constitué par un double parement de pierre. Pour la section dégagée, on note la présence d'une pierre traversante dont les extrémités apparaissent dans les deux parements, extérieur et intérieur ; c'est probablement une pierre de liaison (fig. 6.3 et 6.4). Les autres pierres des parements sont des moellons bruts qui ont donc diverses formes, certains étant ronds et polis, tandis que d'autres présentent des angulosités. Ces moellons ont des dimensions comprises entre 10 et 15 cm en général. Quelques blocailles de remplissage sont dispersées dans le mortier entre les parements.

La technique de construction utilisée est la maçonnerie avec mortier. Les assises sont élevées au moyen de moellons liés par un mortier de terre pétrie. Pour les 120 cm mis au jour, on distingue entre 7 et 9 assises ; cela est dû au fait que les moellons n'ont pas la même dimension. Le long du mur, les 4 assises de soubassement sont constituées par des blocs dont la longueur est supérieure à 20 cm en moyenne (fig. 6.5). Les autres assises qui se superposent sont constituées par des blocs de plus petites dimensions.

À l'extérieur du *tata*, un amas de pierre est directement entassé sur le parement externe du mur. S'élevant sur environ un mètre de hauteur, cet amas est à distinguer des pierres issues de l'éboulement du mur : c'est un amas de soutènement (fig. 6.6). Sa partie inférieure est massive et bloque à l'extérieur les 4 assises inférieures qui sont observées sur la façade interne. Nous avons prélevé un échantillon de charbon (ETH-88783) pour datation dans la couche cendreuse qui est prise sous cet amas de soutènement.

Sur le profil ouest de la coupe du sondage (fig. 6.7), nous observons six couches stratigraphiques que nous pouvons décrire ainsi, du sommet à la base :

- Couche a : sédiments limono-argileux fins, bruns, très compacts; son sommet est au contact avec le niveau de circulation contemporain. Hormis les artéfacts prélevés en surface, cette couche contient peu de vestiges ;
- Couche b : sédiments limono-argileux, orangé, compact, contient peu de vestiges, notamment des tessons fragmentés de céramiques ;
- Couche c : sédiments cendres, de couleur grisâtre et peu épais. Elle fait penser à un niveau de destruction ;
- Couche d : sable limono-argileux, brun. Couche épaisse, peu compacte et contenant des tessons de céramiques grossières ;
- Couche e : épandage et dépôt cendres, contenant des poches de sables limoneux. Très pulvérulent, cette couche a livré une quantité importante de vestiges mobiliers. C'est également dans cette couche que nous avons prélevé l'échantillon de charbon ETH-88781 ;

Tata de Som Som
Relevé et D.A.O : J. Aymeric
Mesure: K. Sy, M. Konte, O. Kane
15/02/2018

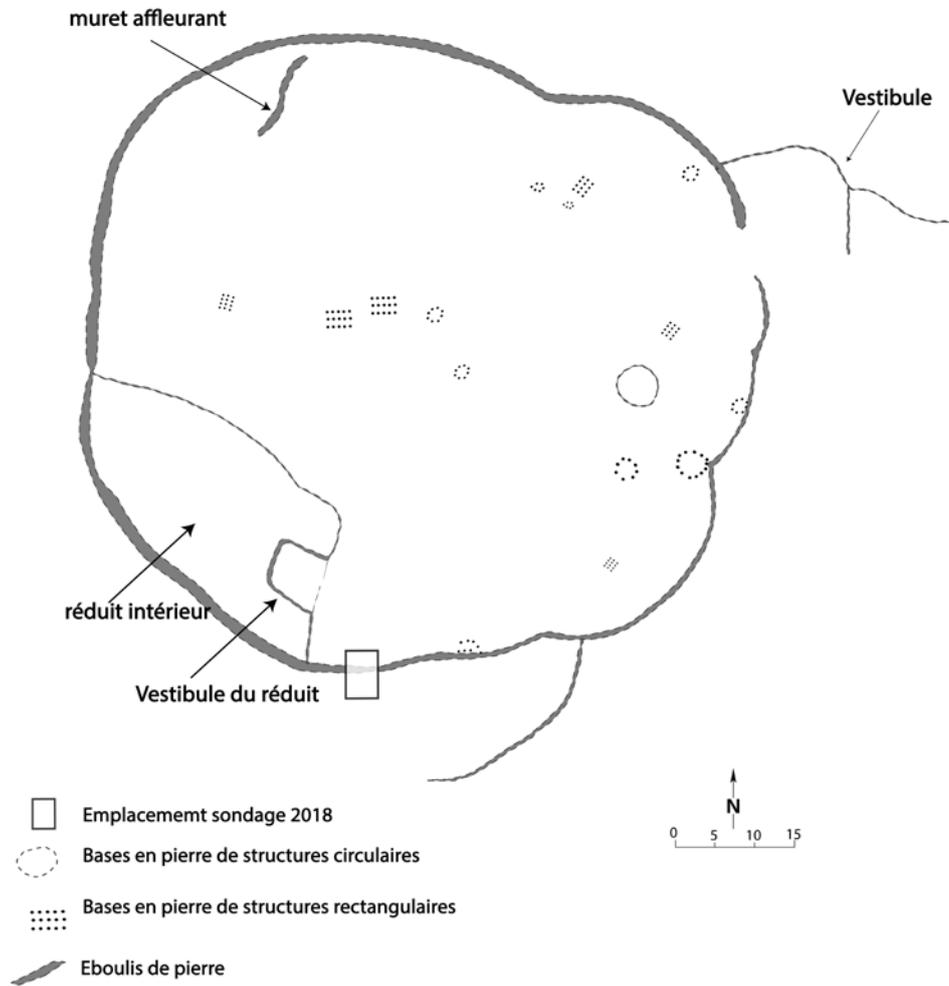


Figure 6.2. Som Som, relevé de l'éboulis de la muraille.

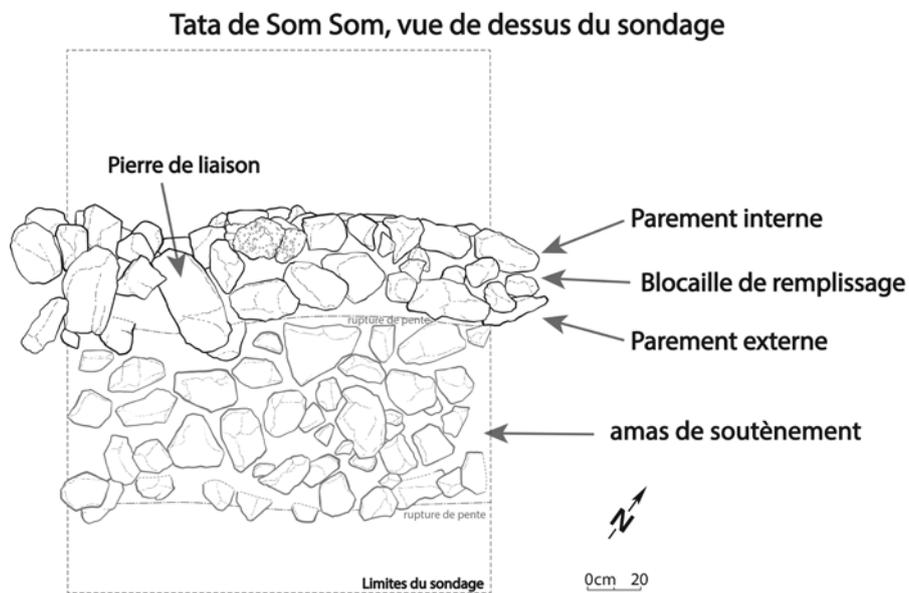


Figure 6.3. Som Som, relevé d'après photo de la base de la muraille dégagée après sondage (D.A.O. D.G).

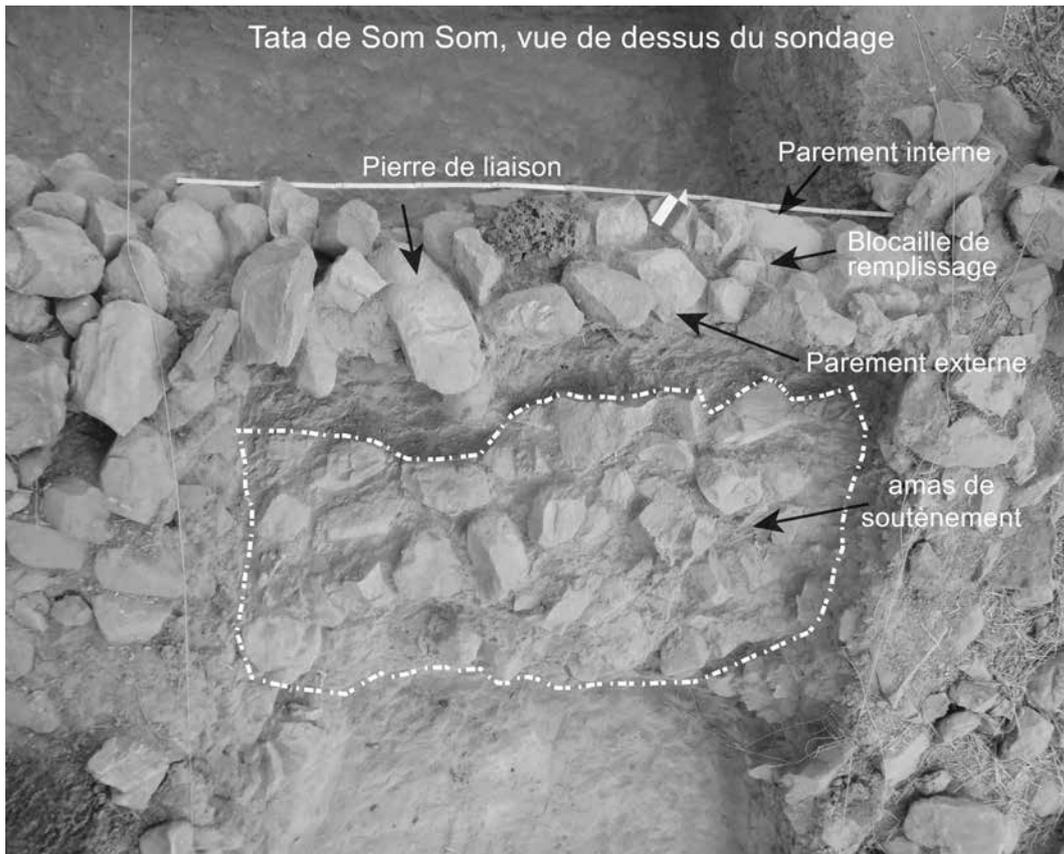


Figure 6.4. Som Som, photographie de dessus de la muraille.



Figure 6.5. Som Som, assises de fondation et d'élévation de la muraille.



Figure 6.6. Som Som, vue de l'amas de soutènement extérieur de la muraille.

- Couche f : limon argilo-sableux, brun, compact et ne contenant pas de vestiges.

La surface du site et la zone fouillée ont livré un important mobilier archéologique dont la grande partie est constituée de tessons de céramique, de pointes en fer, de faïence (fig. 6.9), de perles de verres (fig. 6.8) et de tessons de bouteille (fig. 6.10). Le matériel céramique est très fragmenté, et aucun vase entier n'a été observé ni en surface ni en fouille. Les tessons de panses, qui représentent une part importante de ce matériel, sont en général très épais, peu décorés, même si certains d'entre eux ont un engobe rouge. La plupart des bords sont simples, éversés ou ourlés et n'ont pas de décoration. Les céramiques sont dégraissées principalement à l'aide d'un dégraissant végétal.

6.1.3. Données historiques

Comme nous l'avons déjà souligné, le site de Som Som a souvent été évoqué dans la littérature du 19^{ème} siècle (Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 220). Ce site est également un lieu dont l'histoire est très bien connue des populations riveraines des villages voisins. En dehors de quelques précisions que les écrits historiques ont fournies, les traditions historiques orales concernant ce site sont pratiquement similaires à l'histoire du site présentée dans la littérature historique. On retrouve les mentions de ce site chez des auteurs comme Anne Raffenel (1846 : 333), Louis Faïdherbe (1889 : 203-204), André Rançon (1894 b : 525-527) et Alexandre Sabatié (1925 :93). Parmi ces

auteurs, il est certain qu'A. Raffenel et L. Faïdherbe ont vu le village de Som Som et son *tata* au temps de sa splendeur ; A. Rançon et A. Sabatié relatent sa destruction, sans y avoir assisté personnellement.

Anne Raffenel, qui a fourni de nombreux de détails sur les *tata* qu'il a rencontrés durant sa mission d'exploration vers les mines de Kenieba, ne livre qu'une description très brève et très sommaire du *tata* de Som Som en ces termes : « À 5h. 17', arrivée à Somsomp, assez grand village qui possède un tata : il ne présente rien de remarquable. » (Raffenel 1846 : 333).

C'est à Louis Faïdherbe que l'on doit une description détaillée de la muraille du *tata* de Som Som :

« La forteresse de Somsom, placée sur le marigot de Balonkholé et au pied d'une chaîne de collines rocheuses, à moitié chemin entre Bakel et Sénoudébou, avait environ 300 mètres de tour. Le mur avait 5 mètres de hauteur et 1m. 20 d'épaisseur en bas.

Il était construit en pierres, terre glaise et paille hachée ; dix-huit tours à étage, faisant office de bastions, garnissaient l'enceinte. Dans certains endroits il y avait double ou triple enceinte. Dans l'intérieur se trouvait un réduit dont l'enceinte était garnie de quatre autres tours » (Faïdherbe 1889 : 203).

Alexandre Sabatié reprend cette description en mentionnant que le mur avait trois mètres de hauteur

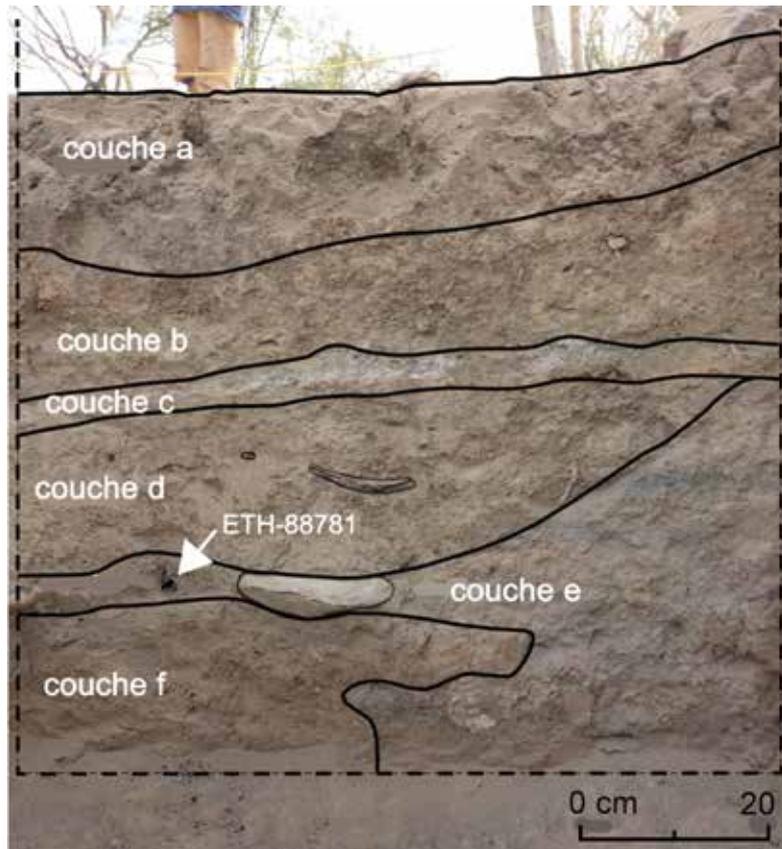


Figure 6.7. Som Som, coupe ouest, intérieur de la muraille.



Figure 6.8. Som Som, perles diverses.



Figure 6.9. Som Som, fragment de faïence.



Figure 6.10. Som Som, tesson de bouteille en verre, couche e.

(Sabatié 1925 : 93). Thierno Bah, quant à lui, concilie les différences en disant que ce mur avait une hauteur de 3 à 5 mètres et précise également que le mur avait un tracé quadrangulaire (Bah 1985 : 149). Si le *tata* de Som Som est mentionné à différentes reprises par les auteurs, c'est certainement à cause des événements historiques qui s'y sont déroulés. Rançon fait un récit très détaillé de ces événements (Rançon 1894 b : 525-527) et les lignes qui suivent n'en sont qu'un résumé.

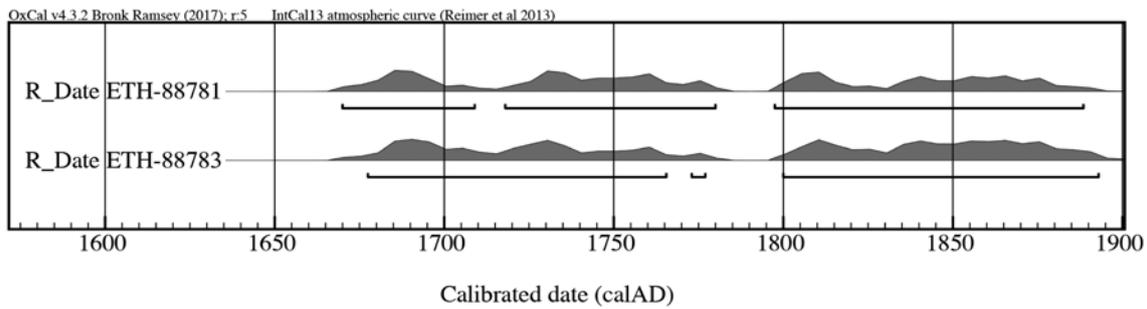
Le *tata* fut construit par l'*almamy* Toumane-Mody, qui a régné de 1827 à 1835. Il y installa une forte garnison de captifs et d'hommes libres afin de protéger le nord du Boundou contre les incursions des Bambara venus du Khasso et des Soninké du Guoye, une des provinces de l'ancien royaume du Gajaaga. En 1853, le chef et toute la garnison de Som Som fit allégeance à El Hadj Omar Tall, qui, conscient du rôle stratégique de ce *tata*, décida d'y maintenir la garnison en place tout en la renforçant avec des troupes de ses partisans. Un peu plus tard, le Boundou étant toujours en proie à une querelle de succession, El Hadj Omar emprisonna au *tata* de Som Som le prince Sissibé Ala-Khassoum, fils de l'*almamy* Toumane-Mody et partisan de Boubakar-Saada qui était candidat au trône. Il confia la garde du prisonnier au chef du *tata* Malick-Samba, un autre prince Sissibé qui était partisan du *djihad* omarien. Le 5 octobre 1855, Boubakar-Saada fut proclamé *almamy* du royaume du Boundou par Faidherbe. En 1857, Boubakar-Saada somma Malick-Samba de libérer Ala-Khassoum, mais ce dernier refusa et s'enferma avec ses soldats dans le *tata*. Cet acte de défiance décida Boubakar-Saada à solliciter l'appui des Français pour libérer Ala-Khassoum et affirmer son autorité sur le royaume du Boundou, car Som Som était réputé imprenable. Le capitaine Cornu, commandant français de Bakel, se joignit avec une troupe de soldats à Boubakar-Saada. Après l'échec d'un premier assaut, ils décidèrent d'assiéger la forteresse. Les boulets d'obus, tirés en batterie par quatre canons de montagne,

n'eurent aucun effet sur la muraille. Partant de Médine où il venait de livrer combat contre les troupes d'El Hadj Omar, le gouverneur L. Faidherbe fut informé du statu quo de la troupe coalisée devant le *tata* de Som Som. Craignant que la résistance de ce *tata* n'écorne l'image de l'armée Française auprès des populations soumises récemment dans la région, L. Faidherbe se décida à venir prendre le *tata* de force. En voyant de nouvelles troupes arriver, Malick-Samba tenta de s'échapper du *tata* dans la nuit du 13 au 14 août 1857, mais il fut pourchassé et tué par les troupes de Boubakar-Saada et de L. Faidherbe. De nombreux défenseurs du *tata* moururent également, d'autres furent capturés et remis comme butin de guerre à Boubakar-Saada. En mettant fin à cette résistance, Boubakar-Saada et L. Faidherbe marquaient deux grands coups : l'un affirmait son autorité comme seul *almamy* du Boundou, tandis que l'autre se débarrassait de la dernière poche de résistance omarienne sur la rive gauche du Sénégal.

6.1.4. Datation

Grâce aux sources écrites, il est possible de dater assez précisément la période de construction du *tata* de Som Som. En effet, ce *tata* fut élevé par l'*almamy* Toumane-Mody ayant régné de 1827 à 1835 (Rançon 1894 b : 511), ce qui place sa construction dans une fourchette de huit ans dans le deuxième quart du 19^{ème} siècle.

Au cours de la fouille, nous avons prélevé trois échantillons de charbons pour datation. Le premier échantillon, ETH-88781 (141 ± 22 BP), provenait de l'épandage cendrex contemporain du dépôt repéré sur le profil du sondage (fig. 6.7). Le second échantillon ETH-88782, provenant de la base intérieure de la muraille, n'a pas pu être daté, car il s'est désintégré pendant le processus de datation. Le troisième échantillon, ETH-88783 (fig. 6.6), a été prélevé dans le lit de cendre situé sous le mur de soutènement à l'extérieur de la muraille ; il a donné la date de 131 ± 24



Site	Réf. labo	Dates BP	±	1σ 68.2%	2σ 95.4%
Som Som	ETH-88781	131	24	1680-1696 9.9%	1670-1708 15.9%
				1726-1764 19.7%	1718-1780 27.8%
				1800-1814 7.4%	1797-1888 35%
				1836-1877 18.1%	
Som Som	ETH-88783	141	22	1682-1706 11.1%	1677-1765 35.4%
				1720-1737 9.2%	1772-1776 0.8%
				1758-1761 1.4%	1800-1892 44.1%
				1804-1818 7.7%	
				1832-1880 27.2%	

Figure 6.11. Som Som, datations radiocarbone du sondage.

BP (fig. 6.11). Le plateau de calibration pour ces périodes génère des dates calibrées peu précises (fig. 6.11), mais dans les deux cas, les plages de probabilités à 2 σ couvrent la période de 1827 à 1857, compatibles avec les données historiques.

En ce qui concerne sa destruction, les données historiques sont également précises, car l'on sait que le *tata* de Som Som a été détruit sur ordre de L. Faïdherbe le 14 août 1857. Après le pillage du *tata*, les soldats mirent le feu aux cases du village, des brèches furent effectuées à la pioche dans le mur et les principales tours furent détruites à l'aide de deux mines (Faïdherbe 1889 : 203 - 205).

6.1.5. Bilan

Le *tata* de Som Som fut le théâtre d'un épisode important dans l'histoire de l'occupation française du Boundou. Construit par l'*almamy* Toumane-Mody dans le deuxième quart du 19^{ème} siècle pour protéger le nord du royaume du Boundou des Bambara du Khasso et des Soninké du Guoye, ce fut une forteresse redoutable pendant 25 à 30 ans jusqu'à sa prise en 1857. Couvrant une grande surface, ce *tata* faisait office de poste de commandement et abritait aussi des soldats. La présence de nombreux artefacts d'importation sur ce site peut s'expliquer à travers les échanges avec les établissements européens car Som Som surveillait la route menant au comptoir de Bakel et était à une demi-journée de marche du comptoir de Sénoudebou.

Cette présence peut aussi s'expliquer par le fait qu'après des razzias dans les villages, les soldats ramenaient les biens pillés à la forteresse. Bien que l'histoire du site de Som Som soit relativement bien documentée, quelques questions demeurent : là où Anne Raffanel n'avait vu qu'un *tata* ne présentant rien de remarquable, Louis Faïdherbe a décrit une structure impressionnante et peu commune ; que peut-on déduire de cette divergence de descriptions ? Lors du voyage d'Anne Raffanel en 1843-1844, le *tata* était encore relativement neuf et en bon état ; est-il possible que le *tata* ait été rénové et amélioré entre le passage de Raffanel et la venue de Faïdherbe moins de 15 ans plus tard ? Faïdherbe parle aussi des principales tours qui ont été dynamitées, mais sur le terrain nous n'avons pas trouvé d'empierrement correspondant à l'emplacement de ces tours, ce qui suggère des tours en banco. La présence d'un mur de soutènement est aussi un fait exceptionnel, car nous n'en avons pas remarqué sur d'autres sites. Si ce mur de soutènement était destiné à protéger les fondations des débordements saisonniers du marigot, c'est une innovation technique que nous n'avons pas remarquée sur les autres sites localisés à proximité de cours d'eau. La présence de nombreux vestiges autour du *tata* est en accord avec la remarque de Raffanel qui parlait de Som Som comme étant un grand village. Pour le moment on n'a pas délimité l'étendu occupé par ce village et on n'a pas entrepris de fouille à l'extérieur du *tata* pour confirmer la contemporanéité des vestiges en dehors et dans le *tata*.

6.2. Koussan

6.2.1. Localisation du site

Koussan (long. -12.44278; lat. 14.13139), également orthographié Coursan (Durand 1802), Coussang (Lamartiny 1884), Koussang (Carrère et Holle 1855), Koussan-Almamy (Rançon 1894 a et b) ou Kussan (Clark 1996), est l'une des anciennes résidences royales du Boundou. Le village est situé à une quarantaine de km à l'est de Goudiry et à 30 km au sud de Boulebane, l'autre résidence royale. Les vestiges du *tata* de Koussan se situent à la sortie sud-est de l'actuel village, dans la

direction du village de Dide. Le village de Koussan est encore habité ; le site archéologique fait donc partie du paysage du village actuel.

6.2.2. Les données archéologiques

Les vestiges n'étant pas ensevelis sous l'éboulis de la muraille, il a été possible de faire directement un relevé de la structure affleurant sur une longueur d'environ 60 m (fig. 6.12 et fig. 6.14). La muraille se présente comme une crémaillère formée par une succession d'indentations ou redans¹ (fig 6.13). Le long de la muraille, on trouve des meurtrières au ras du sol actuel. Elles sont orientées dans



Figure 6.12. Koussan, vue des vestiges de la muraille affleurant.

¹Décrochement qui vient briser la continuité d'un mur, il est constitué par l'alternance d'un angle rentrant et d'un angle saillant.